

des greniers ou des meules, car ces dernières sont composées seulement des semences qui étaient mûres au moment de la fauchaison, et elles contiennent en outre des semences d'herbes parasites ou nuisibles. Les mélanges de graines pures sont en outre semés en moindre quantité, puisqu'on est certain de leur netteté. Seulement on ne sait pas encore parfaitement bien quelles sont, soit pour les graminées dont nous venons de donner la liste, soit pour les légumineuses qu'il faut ajouter, les proportions les plus convenables dans chaque climat et dans chaque nature de sol. Il faut faire encore des tâtonnements ou s'en rapporter aux traditions de la maison Vilmorin et Andrieux.

PLÂTRAGE DES LUZERNES, TREFLES, VESCES.

Beaucoup d'agronomes ont dit qu'il y a bien peu de terres où le plâtre ne produise aucun effet. Cependant la multiplication d'essais de plâtrage dans des contrées très-diverses a fini par faire reconnaître que les terrains contenant naturellement une quantité suffisante de chaux sont beaucoup plus nombreux qu'on ne se l'était figuré généralement. Mais les bons effets du plâtre sur les fourrages légumineux sont attestés par trop d'expériences pour que l'idée puisse même venir de les révoquer en doute. Les agriculteurs doivent seulement avoir soin de chercher par des essais directs si les terrains qu'ils ont à cultiver réclament le plâtrage. Ils opéreront par comparaison sur deux parcelles, dont l'une sera plâtrée, et dont l'autre ne recevra pas ce sel ; les deux récoltes obtenues les éclaireront plus que toute explication. La théorie du plâtrage est encore très-obscur. Certaines terres un peu calcaires s'en trouvent bien ; d'autres n'en paraissent nullement devenir de meilleures prairies artificielles, sans que l'on puisse jusqu'à présent se l'expliquer.

Le plâtre, gypse, ou sulfate de chaux, s'emploie sur les trèfles, sainfoins et luzer-

nes et sur les légumineuses annuelles, comme pois, fèves, vesces, jarosses. On choisit en juin et juillet, pour les fourrages semés au printemps, une matinée brumeuse et calme. Un vent sec, aussi bien qu'une grande pluie, empêcherait le plâtre d'agir. Son action ne paraît s'exercer qu'autant qu'une partie du plâtre reste fixée par la rosée sur les feuilles de la jeune plante. La quantité de sulfate de chaux employée pour plâtrer les prairies artificielles varie de 100 à 150 lbs. par arpent ; sur un sol humide on double quelquefois ces quantités.

Il paraît indifférent qu'il soit cru ou cuit, mais il doit être bien pulvérisé sous une meule et tamisé. On le sème à la volée de la même façon que les céréales. On sait que le plâtre cuit diffère du plâtre cru en ce que ce dernier contient 21 pour 100 d'eau que la cuisson chasse. On doit tenir compte de ce fait pour fixer les doses à employer sur les prairies artificielles et pour déterminer le prix que l'on veut mettre à cette denrée. D'un autre côté, on ne doit pas oublier que le plâtre cuit se pulvérisé beaucoup plus facilement que le plâtre cru.

SOINS D'ENTRETIEN DES PRAIRIES.

Les cendres de tourbe sont appliquées pendant le mois de mars à raison de 30 à 150 minots sur tous les prés artificiels ou naturels, et elles produisent des effets comparables, sinon supérieurs, à ceux du plâtre.

Le falun et la tanguie peuvent suppléer aux agents précédents, mais ils doivent être employés à des doses de 80 à 100 minots.

On doit diviser et bien étendre avec des râtaux les composts ou la marne qui ont été conduits pendant l'hiver sur les prés, et enlever les pierres qui ont pu être apportées. On enlève aussi les feuilles et les branchages.

Un fort hersage donné aux prairies pendant le mois de mai les rend plus productives et prolonge leur existence.

ANIMAUX DE LA FERME.

DU VÉLAGE. — SOINS À DONNER AU JEUNE BÉTAIL.



BEAUCOUP de vaches vélent au commencement du mois. Lorsqu'elles ont été bien nourries jusqu'au moment du part, le vélage est rarement dangereux. Mais lorsqu'on est obligé de nourrir les vaches avec parcimonie, elles supportent mal le vélage, leur veau arrive ché-

tif, et une nourriture insuffisante pour la mère n'est pas propre à lui donner un lait abondant : il vaudrait mieux reculer le vélage à l'époque où les vaches trouvent dans les pâturages de l'herbe en abondance, c'est-à-dire au mois de juin. Malheureusement, dans les fermes où les vaches vont au pâturage, le taureau sort le plus souvent avec elles, et la monte se fait en liberté et selon que les femelles sollicitent le mâle. Il n'y